



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N°: 01/2023_DIR REP+

| N° fiche de poste : 01/2023_DIR REP+ | Poste : Direction d'école en REP+ |
|---|---|
| Descriptif et contexte du poste | <p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini avec les autorités académiques, le directeur au sein du dispositif de l'éducation prioritaire renforcé de la Polynésie exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, et ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école.</p> <p>Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du réseau REP +, du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du contrat d'objectifs du réseau. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.</p> <p>Il est le responsable de la coordination pédagogique de son établissement, garant de la planification pédagogique des cycles sur l'ensemble des disciplines et de l'emploi de l'Adjoint supplémentaire dans le cadre de la priorité de la maîtrise de la langue et des mathématiques.</p> <p>Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves.</p> <p>Il participe aux différentes réunions du comité exécutif et contribue activement à ses travaux.</p> <p>Il élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le secrétaire de comité exécutif et l'inspecteur de circonscription.</p> <p>La maîtrise de la langue tahitienne sera un atout dans la philosophie de la coéducation nécessaire dans la conduite de cet établissement.</p> <p>Évaluation : Un rapport d'activités annuel contribuera à l'analyse et au bilan des actions conduites au sein du réseau REP +.</p> <p>Situation administrative : Décharge à plein temps, poste définitif</p> |
| Mission | <ul style="list-style-type: none">▪ Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales.▪ Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre du programme REP +.▪ Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.▪ Engager l'équipe pédagogique et éducative dans le contrat d'objectifs. |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école. ▪ Connaître les dispositifs d'accompagnement. ▪ Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires. ▪ Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec les axes du programme REP + ▪ Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école. ▪ Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école. ▪ Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ▪ Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable. ▪ Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du dispositif REP +. ▪ Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide et la conformité de l'action de l'adjoint supplémentaire aux priorités REP+ ▪ Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation. ▪ Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école. ▪ Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages. ▪ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes de l'éducation prioritaire et du dispositif REP +. ▪ Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation |
| <p>Qualifications et compétences requises</p> | <p>Pour pouvoir accéder à ce poste de direction, le candidat doit être directeur d'école en poste à titre définitif ou être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école.</p> <p>Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction est vivement souhaitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ▪ Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'établissement. ▪ Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées |
| <p>Eléments d'évaluation du candidat</p> | <p>1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier et de l'inter-degré ▪ Connaissances de l'éducation prioritaire de la Polynésie française, enjeux, finalités, évolutions |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative du pays ▪ Connaissances de la politique de la ville d'implantation. ▪ Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel de la commune d'implantation. <p>2. Dans le domaine pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances de l'organisation des enseignements ▪ Capacité à animer et à fédérer une équipe ▪ Capacité à organiser un travail en réseau <p>3. Dans le domaine administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer ▪ Maîtrise des outils bureautiques et numériques ▪ Capacité à élaborer des outils de pilotage <p>4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités à travailler en équipe ▪ Capacités à l'adaptation ▪ Qualité de l'expression ▪ Aptitude à la communication ▪ Capacités d'écoute ▪ Sens de la représentation du système éducatif ▪ Sens des responsabilités et de l'initiative ▪ Capacité à fédérer |
| <p>Affectation /rattachement administratif</p> | <p>Écoles en REP+</p> |
| <p>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</p> | <p>>Les demandes de candidatures se feront du 10 janvier 2023 au 17 janvier 2023 via l'application de « campagne de mouvement du 1^{er} degré PCP et PCP VIVIER » à l'adresse suivante : https://mutation.education.pf/mut1dg</p> <p>> L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères)</p> <p>Le mot de passe de première connexion est : DgEe01 (bien respecter les majuscules et minuscules)</p> <p>>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et d'un IEN. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p> |